

diagonale Du jaune à l'orange, il n'y a qu'un faux pas wallon



Pas de logo sans polémique, c'est la loi du genre, en Wallonie en tout cas... En 2013, les montants engagés pour la nouvelle campagne de communication gouvernementale avaient suscité de longs débats : 60.280 euros pour un visuel en technicolor auxquels il fallait ajouter 477.000 euros pour l'étude qui soutenait la démarche, 700.000 euros pour « faire vivre » le sigle et (comble de malchance) 2.500 euros pour racheter le nom de domaine nécessaire au quidam qui en avait acquis les droits. Total : 1,2 million et des poussières.

Depuis mercredi midi, les commentaires vont bon train à propos du nouvel emblème du parlement de Wallonie (expression désormais consacrée), cette fois. Pas question de gros sous, mais de nuances de coloris.

Reconnaissons d'emblée un mérite au parlement qui a voulu souligner son trente-cinquième anniversaire en s'offrant une nouvelle image : il a à peine déboursé 6.087 euros, autant dire une misère. Le marché a été attribué au spécialiste bruxellois Shake. Celui-ci a présenté plusieurs projets qui ont été amendés par le bureau de l'assemblée (PS et CDH dans la majorité, MR dans l'opposition). Une unanimité s'est dégagée « en quinze secondes », selon le président André Antoine. Résultat : le sigle que vous découvrirez ci-dessus.

Le secret avait été bien gardé sur les contours de l'image, ses couleurs, son sens profond et son non-dit. Ce mercredi, tout à



leur affaire, les autorités parlementaires ont livré le résultat de leurs cogitations. Explications à la clé : le choix des couleurs ferait référence au fameux coq de Pierre Paulus (1881-1959), l'artiste carolo qui a donné un drapeau célèbre à la Wallonie.

Personne n'en doute (voir ci-dessus itou) : ce coq-là est rouge sur fond jaune. Jaune canari. Or une évidence s'impose, nonobstant les pinaillages sur la densité de l'encre, la qualité du support ou le dégradé évident des deux teintes : si le rouge du logo est bien rouge, le jaune est franchement... orange.

Rouge comme le PS, orange comme le CDH, les deux partis qui composent l'actuelle coalition au pouvoir en Wallonie, cela saute aux yeux...

Embrouille ? Le greffier du parlement s'en défend : le résultat obtenu correspond au modèle approuvé par les instances pluralistes de l'assemblée, il ne faut pas y voir malice. D'accord, mais entre jaune et orange, il reste une marge. Et les libéraux qui ont donné leur feu vert au logo ont l'impression de s'être fait avoir comme des bleus. ■

ERIC DEFFET